

CONSEIL FRANÇAIS Des CONFRERIES



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du Conseil Français des Confréries

Le Dimanche 29 Mai 2022 au Foyer Théâtre CEC

2 rue Marc Sangnier à YERRES 91330

Liste des Confréries présentes (par région)

Centre

Académie Centre Va de Loire

Solange MASSENAVETTE

Commanderie Cassis et Berry

Solange MASSENAVETTE

Grand Est

Fédération Régionale des Confréries du Grand Est

Laurent GANGLOFF

Confrérie des Sénatus Singularis Porcus Porcelettarum

Annie GARNIER

Confrérie des Rognons Blancs

Jean-Pierre ROUSSEL

Confrérie des Gourmands Chevaliers de l'Image d'Epinal

Maryanne JEANDEMANGE

Confrérie de la Cerise et du Kirsch de Forbach

Jean-Michel BUCHLER

Confrérie du Muid Montsaugeonnais de Vaux Sous Aubigny

Martine LOMBARDET

Confrérie de la Quiche Lorraine de Dombasle/Meurthe

Evelyne MULER-DERVAUX

Ile de France

COCORICO

Michel DEVOT

Confrérie Chevaliers de Saint Grégoire

Michel DEVOT

Confrérie de la Grappe Yerroise de Yerres

Michel PRIVAT

Confrérie Saint Vincent de Noisy le Grand

Jean-Pierre GIMBERT

Confrérie du Clos Clamart

Marcel DOYEN

Confrérie du Petit Vin Blanc de Nogent

M. GHISNET

Confrérie du Brie de Meaux	Thierry B
Confrérie du Brie de Melun	arrivé en cours A.G. n'a pas signé le registre mais comptabilisé
Confrérie Irminon Combs la Ville	Marie DUNAND
Confrérie de Sucy en Brie	Mr DELAVEAU

PROVENCE Alpes Côtes d'Azur

Confrérie des Taste vin du Vaucluse	Jean-François HUETTE
-------------------------------------	----------------------

AMBASSADE des PAYS e LOIRE

Confrérie de la Sole des Sables d'Olonne	Jack TRAVADEL
--	---------------

HAUT de France

Confrérie de la Patate Aztèque	Michel GUILBERT
--------------------------------	-----------------

LANGUEDOC ROUSSILLON

Confrérie BABAU de Rivesaltes	Irène CHAILLOT
-------------------------------	----------------

Confréries représentées

Cuers du Baril	Pouvoir à Solange MASSENAVETTE
Chevaliers Chantepleure	"
Des Bannerets Chenin / Grolleau	"
Mangeux de Queue de Bœuf	"
Des Coussins d'Amour	"
Du Pithiviers	"
Saint Vincent d'Issy les Moulineaux	Pouvoir à Michel MELLA
Saint Urbain Thionville	Pouvoir à Laurent GANGLOFF
Cuisse Cochonne de Bazoncourt	"
Boitchu Montbéliard	"
Macaron et Bergamote de Nancy	"
Taste Andouille et Gandoyaux Val d'Ajol	"
Tête de Veau et Blanc d'Ancy	"
Véritable Pâté Lorrain Baccarat	"
Boudin Blanc de Soulaucourt	Pouvoir à Annie GARNIER
Framboise Saulxuronne de Saulxures/Moselotte	"
Beignets Râpés de Golbey	"
Taste-Fromage de Langres	"
Gousteurs d'Eau de Contrexéville	Pouvoir à Jean-Pierre ROUSSEL
Consulat de la Mirabelle de Lorraine	"

Truffe en Haute Marne Richebourg	”
Rochers et Croquets de Saint Mihiel	”
Kirsch AOC de Fougerolles	”
Rillettes Comtoises Fumées	”
Véritable Flammekueche d’Alsace	”
Gaubregueux Gousteurs de Tête de RAMBERVILLERS	Pouvoir à Maryanne JEANDEMANGE
Toques Noires DU Nord Meusien de Stenay	”
Capucine de Toul	”
Dragée de Verdun	”
Taste-cuisse de Grenouille de Vittel	”
Esprit du Vin	Pouvoir à Jean-François HUETTE
Olivado de Provence	”
De la Caboché	”
Chevaliers de Saint Antoine	”
Aïet	”

Pouvoir non Valable

Cochon de Bayeux EUDINE	Pouvoir donné hors de sa région d’origine non valable
C.O.V.O.C. Aain SENECHAL	”

Confréries adhérentes au 13 Mai 2022 = 207 Quorum ¼ des adhérents = 52

Présents = 22 - Représentées = 36 - soit 58 confréries présentes ou représentées, le quorum est atteint.

Ouverture de cette journée par Michel PRIVAT Grand Maître de la Confrérie de la Grappe Yerroise organisateur de ces journées, qui nous souhaite la bienvenue, et nous présente Olivier CLODONG Maire de YERRES qui n’a pas manqué de dire un petit mot d’accueil très sympathique en nous souhaitant une belle journée. Il est sensible au fait que nos associations font vivre nos racines et nos traditions.

Ouverture de l’Assemblée Générale Ordinaire par la Présidente Solange MOREAU-MASSENAVETTE qui souhaite la bienvenue à tous et nous remercie pour notre présence.

Merci à Michel PRIVAT et ses petites mains pour l’organisation de cette Assemblée Générale.

Merci aux membres du bureau du Conseil Français des Confréries qui ont œuvré à ses côtés avec efficacité et dévouement.

Merci aux Confréries présentes. La présidente a souligné le fait que malgré plusieurs rappels, de nombreuses confréries n’ont pas répondu.

Il est vrai que la période de la COVID a eu un effet perturbateur dans la vie de tous.

Merci à Monsieur le Maire pour son accueil.

La Présidente a demandé une minute de silence à la mémoire des membres des confréries qui nous ont quittés depuis l’A.G. de TOURCOING, avec une pensée particulière pour Edmond-Louis SIMONEAU qui est certainement de tout cœur avec nous.

La parole est donnée à Jean-Pierre pour l'acceptation du Compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 Mars 2019 à Tourcoing. Adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL par la Présidente Solange MASSENAVETTE

Ce n'est pas sans une certaine émotion voire une émotion certaine que je m'adresse à vous ce jour. Toutes ces années passées auprès de vous furent des années de travail, de satisfaction, et de bonheur.

Mais aujourd'hui, une voix que dis-je une intervention va nous manquer. Cette voix j'aimerais ce jour l'entendre ! Sans Edmond-Louis, cette assemblée générale ne sera pas la même !

Quand en 2005, j'ai eu l'idée d'organiser une réunion regroupant tous les acteurs qui chacun de leur côté, créaient des groupes ou des fédérations qui végétaient, je ne pensais pas que 17 ans après, nous aurions une structure qui fonctionnerait sur un plan national comptant pratiquement 400 confréries adhérentes.

Mais ce résultat n'a pu être obtenu que grâce à la confiance que nous ont faites les confréries et au travail accompli par une équipe de bénévoles

Mes remerciements s'adressent à tout le bureau du Conseil et aux représentants régionaux qui ont su être les interlocuteurs privilégiés entre les confréries et le Conseil.

Il faut aussi savoir admettre que tout n'est pas parfait et qu'il y a probablement des modifications à apporter.

Mais attention et là je m'adresse au futur bureau du Conseil :

Débuter un mandat, c'est amorcer un temps nécessaire de réflexion qui doit guider le temps de l'action. Cette réflexion doit s'appuyer non seulement sur les expériences que nous avons vécues mais également sur nos forces qui sont le moteur de nos ambitions : maintenir le COFRACO comme organisme responsable, à la gestion exemplaire et reconnue dans le paysage du mode confrérique.

Pour maintenir l'unité et la cohésion de nos adhérents, pas d'ingérence et pas de bouleversements drastiques.

Gardons bien à l'esprit que les confréries sont gérées par des bénévoles qui œuvrent aussi pour la convivialité et l'amitié. Ne détruisons pas ces valeurs.

Nous avons aussi un devoir de mémoire auprès de nos jeunes et des consommateurs, défendons nos traditions, nos terroirs, nos produits. D'ailleurs nous constatons que les acheteurs se tournent de plus en plus directement vers les producteurs. C'est bien la preuve que nous voulons retrouver la qualité et éviter les intermédiaires.

Là aussi les confréries ont un rôle à jouer.

Ce 28 Mai 2022 va donc être pour moi le dernier jour de mon mandat de Présidente ; mandat qui m'aura fait rencontrer des gens de tous milieux mais oh combien sympathiques. Je me serai beaucoup déplacée mais je ne le regrette pas car la liste de mes amis s'est agrandie.

Maintenant je vais souhaiter bonne chance à la nouvelle équipe qui sera constituée dans quelques jours, un mois environ, bon courage et surtout longue vie au COFRACO.

Avec toute mon amitié

Solange Moreau-Massenavette

RAPPORT d'ACTIVITE par Annie GARNIER secrétaire-adjointe

Depuis le congrès du 16 mars 2019, date du dernier Congrès à TOURCOING (Assemblée Générale Ordinaire - Assemblée Générale Extraordinaire et Conseil d'Administration du Conseil Français des Confréries) Depuis notre nouveau mandat, 38 mois se sont écoulés.

Si au début, nous avons réussi à organiser :

1-Le 11 Juin 2019 une réunion de bureau le matin sur le site de Champlay à VINEUIL et l'après-midi le conseil d'Administration sur le même site.

2-Le 15 Octobre 2019 nous avons organisé une réunion de bureau l'après-midi et un Conseil d'Administration le 16 au matin, toujours sur le site de Champlay à VINEUIL.

3-Le 11 mars 2020 au gîte "Les écuries de Saint Pierre" de LAMPS à VINEUIL nous nous sommes réunis pour un conseil d'Administration.

La pandémie est venue perturber le fonctionnement de notre institution et l'ensemble des confréries. Après quelques mois sans pouvoir se retrouver, ni en réunion, ni en chapitre.

Pendant cette trop longue période de pandémie, beaucoup de confréries ont perdu des amis (es) voir des membres de leur famille.

Certaines souffrent encore comme la Confrérie des Taste-Andouilles et Gandoyaux du Val d'Ajol, qui en ce début d'année 2022 vient de perdre 7 confrères.

En 2021 après plusieurs échanges entre les membres du bureau, il a été décidé de faire un Conseil d'administration virtuel. 15 membres sur 26 ont répondu. 15/26 le quorum était atteint.

Adopté à l'unanimité.

La présidente regrette la présence réduite des membres du bureau et souligne un calendrier pas facile (pont de l'Ascension, fête de mères, et nombreux chapitres en mai)

En l'absence du trésorier en titre Henri-Pierre GAUTIER et de son adjoint, la Présidente Solange MASSENAVETTE fait état de finances 2019-2020-2021

Accepté à l'unanimité

Elle souligne également le sérieux du trésorier et des états bien détaillés.

Prévisionnel 2022, même s'il y a changement de bureau, on est obligé d'en parler, l'Assemblée Générale doit statuer il est proposé par le Conseil d'Administration. que la cotisation reste à 20€ d'où l'abstention Michel DEVOT, Michel MELLA et Jean-Pierre GIMBERT.

Etat des stocks : Epinglettes (broches) : 649 / Pin's : 2120 / Affiches 321

Assemblée Générale 2023, il faudra y penser. Elle sera à définir par le nouveau bureau. A savoir qui voudra bien l'organiser ?

Concernant les assurances deux contrats ont été proposés : La MACIF et la SMACL. Au choix des confréries adhérentes

Concernant la SACEM une liste des adhérents au Conseil Français des Confréries leur sera déposée à leur demande pour contrôle.

Les Hôtels une remise peut être accordée sur présentation de la carte d'adhérents au Conseil Français pour une réservation faite directement à l'Hôtel.

Solange MOREAU-MASSENAVETTE, annonce que le bureau ne renouvellera pas son mandat. Après un appel à candidature : pas de candidature reçue le 15 mai.

Est-ce la démotivation ?

A ce jour Monsieur DEVOT propose COCORICO. Ce projet sera à l'ordre du jour du C.A. du 28 Juin à VAUX sous AUBIGNY (52) avec tous les détails de leur organisation.

Les candidatures restent ouvertes, sachant que vous pouvez constituer une liste avec d'autres membres du C.A. de toutes régions et dans ce cas joindre la liste nominative au secrétariat du Conseil Français des Confréries, ainsi que vos projets qui seront débattus lors du Conseil d'Administration du 28 juin à VAUX sous AUBIGNY (Haute Marne)

Questions diverses : aucune reçue à ce jour.

Fin de l'Assemblée générale ordinaire à 11h20

Les actions qui ont pour objet les décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du Conseil Français des Confréries en date du 29 Mai 2022 à YERRES, doivent être introduite par les opposants ou défaillants, dans un délai de 8 (huit) jours à compter de la notification par mail qui leur est faite à la diligence du bureau.

*La présidente
Solange Massenavette
Original signé*

*Le secrétariat
Jean-Pierre ROUSSEL
Original signé*